

## CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

**Jeudi, 11 juillet 2024 à 14.00 heures**

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 5 juillet 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

### ORDRE DU JOUR

1. Affaires de personnel : (huis clos)
  - a) Nomination au poste vacant au sein du bureau de la population
  - b) Nomination au poste vacant au sein du service circulation
  - c) Nomination au poste vacant au sein du bureau du personnel
  - d) Décisions portant sur plusieurs promotions
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 13.06.2024.
3. Approbation d'un acte notarié.
4. Approbation du devis supplémentaire relatif au réaménagement du Lion d'Or.
5. Adoption d'une convention avec les locataires de la brasserie.
6. Mobilité et Circulation :
  - a) Confirmation de plusieurs règlements temporaires sur la circulation.
  - b) Adoption d'un règlement temporaire dans le cadre du « Vélos-Summer 2024 »
  - c) Adoption d'un règlement temporaire pour la rue de la Liberté
7. Associations locales :
  - a) Allocation des subsides ordinaires 2023/2024
  - b) Allocation d'un subside extraordinaire au STAUDIVERS
  - c) Allocation d'un subside extraordinaire au VCS
8. Abolition des taxes de chancellerie du bureau de la population.
9. Adoption de l'organisation scolaire musicale 2024/2025.
10. Urbanisme
  - a) Refixation de la taxe sur les équipements collectifs.
  - b) Décisions dans le cadre de trois demandes de lotissement
  - c) Approbation de plusieurs conventions d'exécution de PAP
  - d) Approbation de la modification ponctuelle des PAP QE « Tiny House »
11. Approbation d'une convention de mise à disposition d'emplacements pour l'implantation d'infrastructures de charge pour véhicules électriques.
12. Approbation de la convention tri-partite relative à la Maison-Relais pour l'année 2024.
13. Divers.

**LE COLLEGE ECHEVINAL INVITE TOUS LES CONSEILLERS A SUIVRE LE MATCH QUALIFICATIF POUR LA CONFERENCE LEAGUE DU FC UNA QUI SE JOUERA A DIFFERDANGE (DEPART DE LA NAVETTE A 18.00 HEURES)**